

**INSTITUT DE RADIOPROTECTION
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE**

77-83, avenue du Général De Gaulle 92140 CLAMART

tél. 01 58 35 88 88 – fax 01 58 35 84 51 – www.irsn.org

Président : Jean-François Lacronique

Directeur général : Jacques Repussard

Missions

L'IRSN est, avec ses 1500 experts, chercheurs et techniciens, un leader européen de l'expertise scientifique et de la recherche pour la sûreté nucléaire et la radioprotection. Il conduit des programmes de recherche et d'études. Il intervient en appui aux autorités publiques compétentes en matière de sûreté nucléaire et de radioprotection pour les activités civiles et de défense, ainsi qu'en matière de sécurité des installations et des matières nucléaires, dans le cadre des traités internationaux. Il dispose d'une capacité technique et scientifique d'appui à la gestion des situations d'urgence, avec un centre de crise mobilisable à chaque instant, complété par un dispositif d'intervention sur le terrain. Outre ce rôle d'appui aux pouvoirs publics, l'Institut est responsable en propre de plusieurs autres missions. Il contribue à la surveillance radiologique du territoire national et des travailleurs exposés aux rayonnements ionisants et à la formation de ces derniers en radioprotection. Il gère le fichier national des sources radioactives. L'IRSN met également son expertise à la disposition de nombreux partenaires et clients, français ou étrangers. Il contribue enfin à l'information du public au sujet des risques radiologiques et nucléaires, notamment au travers de la publication de rapports, d'expositions, et grâce à son site Internet.

Domaines d'activités

- sûreté des réacteurs
- sûreté des usines, des laboratoires, des transports et des déchets
- prévention des accidents majeurs
- environnement et intervention
- radioprotection de l'homme
- expertise nucléaire de défense

L'IRSN, créé par la loi sur l'AFSSE* (mai 2001), puis par décret du 22 février 2002, est un établissement public indépendant, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'écologie, de l'industrie, de la défense, de la santé et de la recherche.

* Agence française de sécurité sanitaire environnementale

Principales coopérations internationales

Les échanges nourris avec les autres pays et la participation à des programmes scientifiques internationaux sont indispensables à l'IRSN pour enrichir ses connaissances et maintenir ainsi le meilleur niveau d'expertise dans ses domaines de compétence. C'est aussi une reconnaissance internationale qui s'impose comme un gage de crédibilité auprès des pouvoirs et opinions publics nationaux. L'Institut pilote notamment des recherches sur les accidents nucléaires graves, participe activement en radioprotection aux programmes du PCRD et s'investit dans les différents travaux menés en Europe de l'Est pour améliorer la sûreté des installations nucléaires (programmes européens Phare et Tacis, et projets de la BERD) et/ou étudier les conséquences de l'accident de Tchernobyl (initiative franco-allemande pour Tchernobyl).

De plus, l'Institut a noué des relations de collaboration particulières avec les principaux organismes traitant des risques nucléaires, parmi lesquels on peut citer les organismes allemands, américains, japonais, anglais, finlandais, chinois, coréens, russes ou ukrainiens. Enfin, l'IRSN participe à l'élaboration de consensus scientifiques et techniques internationaux et à l'évolution des recommandations et réglementations internationales au sein des organismes internationaux tels que l'AIEA, l'IAEN (OCDE), l'UNSCEAR, la CIPR ou l'Union Européenne.

Chiffres-clés

- un budget d'environ 250 millions d'euros
- 1500 experts et chercheurs
- 14 implantations

Contact

- Direction de la communication
Marie-Pierre Bigot
tél. 01 58 35 95 93 – fax 01 58 35 84 51
marie-pierre.bigot@irsn.fr
- Courrier : BP17 92262 - Fontenay-aux-Roses